

que du changement du système de péréquation qui donne 83 millions de plus aux provinces, dont 42 millions au Québec! Et l'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme; tout cela s'est fait en un peu plus de 100 jours de session.

Combien d'autres lois sont nécessaires; combien d'autres lois peuvent être adoptées sans qu'il en coûte un seul sou au Trésor du pays!

Prenons, par exemple, l'amendement au Code criminel qui donnerait la liberté à chaque province d'organiser, selon son bon vouloir, une loterie provinciale.

Il est inconcevable qu'une province ne puisse tenir une loterie pour fins de bénéfices sociaux, pendant que des milliards sont pariés chaque année dans les hippodromes. Et cela, non seulement au Québec!

L'adoption d'un drapeau canadien distinctif et d'un hymne national, dès la présente session, monsieur l'Orateur, même si je ne peux le lire dans le discours du trône, semble la logique même. Et le temps le plus propice pour ce faire serait lors de la visite de la Reine au pays. Personnellement, je serais fier de hisser l'Union Jack sur le toit de ma demeure, lors de la prochaine visite royale, à condition qu'il flotterait à côté d'un drapeau typiquement canadien qui serait celui de mon pays. Je suis certain que l'honorable député de Lotbinière (M. Choquette) serait heureux d'accompagner la Reine lors de cette tournée.

Je tiens à un drapeau distinctif, pas au point de jeûner jusqu'à ce que nous l'ayons voté, mais au point d'en souligner souvent l'importance au très honorable premier ministre et au gouvernement.

Je suis peut-être un peu «anxieux», monsieur l'Orateur, et parfois je suis porté à oublier que le programme du parti libéral doit se réaliser durant un Parlement et que, actuellement, nous ne faisons qu'entrer dans la deuxième des quatre sessions que dure normalement un Parlement.

Si nous admettons, monsieur l'Orateur, que le gouvernement a bien agi envers les provinces durant la dernière session, il faut cependant se rendre compte que les demandes vont continuer d'affluer par la voix des représentants du peuple, réunis dans cette enceinte.

Il serait futile de croire que la voix des provinces va se taire et que la voix la plus forte, celle de la raison, va se perdre dans le temps.

Mais je veux signaler et affirmer devant le pays que la voix des extrémistes—même si on y accorde beaucoup de publicité—n'est pas celle de l'immense majorité des Québécois, mais qu'elle a quand même eu pour effet de

secouer la torpeur et fait parler plus fermement les modérés à qui revient la tâche de prouver que le Québec est à sa place au sein de la Confédération.

A mon avis, monsieur l'Orateur, il faut respecter l'opinion de tous, même celle des extrémistes. S'ils sont sincères, ce n'est pas en les injuriant que nous leur ferons changer d'opinion. Il n'en tient qu'à nous de leur fournir la preuve concrète de la fausseté de leur théorie.

Le séparatisme ne prendra pas racine chez nous car le Canadien d'expression française a choisi avant tout la sécurité dans la solidarité et la vérité, de préférence à l'insécurité dans l'isolement et le rêve.

Mais il ne cessera pas de se battre pour le respect de ses principes et de sa culture, et il redoublera d'efforts pour reprendre la maîtrise de son économie.

Pour le Canadien français réaliste, le fait de demeurer dans la Confédération constitue un défi. Il doit faire une lutte, parfois acharnée, non plus pour assurer sa survivance mais pour atteindre son plein épanouissement dans tous les domaines et protéger son droit fondamental à la liberté dans la sécurité, et ce à l'exclusion de toute formule démagogique.

Dans son opinion, le séparatisme équivalait à un recul. Il ne veut pas battre en retraite. C'est sur la première ligne que doit se poursuivre le dialogue avec le Canadien d'expression anglaise. Mais il ne peut y avoir de dialogue entre sourds! Le Canadien d'expression française veut s'affranchir, mais sans recours aux armes, sans conquête d'une indépendance qui équivaldrait à l'isolement dans une fragile cage de verre.

Le Canadien d'expression française—j'en ai la conviction profonde, monsieur l'Orateur—est résolu de jouer le rôle qu'on attend de lui au sein de la Confédération. Il est résolu d'être Canadien, mais sans aucune abdication.

Canadiens d'expression française—et je ne m'adresse pas ici seulement à mes collègues, monsieur l'Orateur—je vous demande de demeurer nationalistes, car il nous faut l'être pleinement et positivement pour conserver notre patrimoine et recouvrer ce à quoi nous avons droit!

Mais, de grâce, ne faisons pas l'erreur de glisser dans un extrémisme sentimental, formule négative qui ne pourrait que nous heurter nous-mêmes! Nous n'avons pas le droit d'ignorer nos frères des autres provinces!

Canadiens d'expression anglaise—et, ici encore, je ne m'adresse pas seulement à mes collègues, monsieur l'Orateur—faites un effort afin de comprendre notre mentalité, nos mœurs, nos coutumes, notre langue! Ne vous offusquez pas si parfois nous semblons arrogants dans nos façons d'agir et de parler! Vous aussi, vous avez vos défauts, et sachez